

MAIRIE

DE

SUCCIEU

ISERE

Code postal : 38300



Tél. 04 74 92 00 42

Fax 04 74 92 07 16

mairie@succieu.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2017

Etaient présents : BARRAL Baptiste, BARRAL-JOANNES Anne-Laure, BOUILLOT Didier, CLOT Bernard, DOUILLET Alain, FIHMAN Cécile, GAGET Patrick, GALLOIS Brigitte, PAQUIER Corinne, PERRICHON Marie-Madeleine, SORLIN Julia, VEYET Richard, VIAL Guillaume

Excusé : DUPERRET Christophe,

SECRETARE DE SEANCE : GALLOIS Brigitte

Le compte rendu du conseil municipal du 5 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

Mme Guylène PREYNAT a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale. Le maire lit sa lettre de démission. Le Conseil Municipal prend acte de cette décision avec regrets. Il faudra nommer un nouveau représentant au SMND et dans ses délégations à la CAPI.

Cette séance du conseil municipal est un peu particulière puisque nous recevons M. Jean PAPADOPULO, président de la CAPI et maire de Four dans le cadre de sa tournée des communes de la CAPI. Il est venu nous rencontrer accompagné de M. Jean-Rodolphe GENIN, élu de Bourgoin-Jallieu et Vice-Président de la CAPI chargé du Cycle de l'Eau, de Mme Geneviève ROLHION-BOURCELIN, Directrice Générale Adjointe de la CAPI, en charge de la construction durable, et de Mme Marie-Elisabeth ACHARD, directrice de Cabinet.

Mme ROLHION-BOURCELIN nous informe qu'au prochain Conseil Communautaire il sera proposé un nouveau service lié aux performances énergétiques qui sera assimilé à une assistance à maîtrise d'ouvrage « experte » à destination des communes. Par ailleurs se met en place le dispositif « Ma Réno », destiné lui aux particuliers qui souhaitent construire ou rénover leur logement pour en améliorer les performances énergétiques (prospectus ci-joint). Il recense les artisans et professionnels du bâtiment du territoire labellisés. Les professionnels peuvent se rapprocher de la CAPI afin de se faire connaître et s'inscrire dans ce dispositif. Des prospectus sont disponibles en mairie.

La chef de cabinet Mme ACHARD nous présente son travail « mécénats partenariats » qui consiste à la fois à rechercher des investisseurs ; et créer un réseau pour faciliter l'implantation d'entreprises en rendant le territoire attractif et en accompagnant leurs démarches.

Le Président commente dans un premier temps une présentation des chiffres clés de la CAPI et des principaux projets portés durant ce mandat. Puis nous discutons des différents thèmes que nous souhaitons aborder avec lui :

1 - L'eau et l'assainissement : à partir de 2020, les syndicats des eaux sont amenés à disparaître au profit des Communautés de Communes. Cependant, le Syndicat des Eaux de Biol, gérant des communes de 3 Communautés différentes, ne serait pas forcément concerné par ce transfert de compétences. Toutefois tous les scénarios sont envisageables et rien n'est encore acté.

2 - Les finances de la CAPI : la CAPI a réussi à alléger sa dette depuis quelques années en faisant des efforts en fonctionnement mais en continuant d'investir pour rester dynamique. Les dépenses liées au personnel restent importantes notamment du fait de reclassements à l'initiative de l'Etat qui ne peuvent être anticipés.

De même, une étude concernant les véhicules de service a permis de mettre des règles pour éviter les abus.

3 - Le Contrat Ambition Région : c'est un contrat entre la CAPI et le Région Auvergne-Rhône-Alpes permettant à celle-ci de dresser un inventaire pour 3 ans sur son territoire afin d'avoir une vision d'ensemble et de mieux octroyer les subventions. Notre projet « cœur de commune » est concerné.

4 - Le golf : le golf de l'Isle d'Abeau, géré par la CAPI, est public. Aujourd'hui plusieurs problèmes émergent.

D'une part, il n'a que 9 trous or c'est trop peu pour rester attractif, il faut donc penser à l'agrandir ; d'autre part, il est toujours déficitaire même si l'on arrive à un semblant d'équilibre. De même il faut prévoir, dans un avenir proche, de gros investissements concernant l'eau et l'assainissement, l'arrosage...

Ce site est très beau et il participe à l'attractivité de notre territoire d'autant plus qu'il se trouve à proximité du Village de Marques en devenir. Son agrandissement est inéluctable sur un secteur inclus dans une zone de 250 hectares sur les communes de Four et Vaulx Milieu. Or l'Etat est propriétaire des terrains et le Président de la CAPI est hostile à une urbanisation de ce secteur. Les propositions sont à l'étude et seront étudiées avec la plus grande vigilance afin de protéger ces 250 hectares, leurs habitants et les agriculteurs exploitants...

5 - La piscine de Bourgoin-Jallieu : elle sera construite sur le quartier de Champaret, le terrain est acheté et le projet est en cours pour que ce soit la 1^{ère} piscine à énergie positive. La construction devrait commencer avant la fin du mandat.

6 - Les Transports scolaires : On déplore des suppressions de lignes comme le retour de 16h venant du Lycée l'Oiselet. De plus, le bus à la carte de 16h30 (au pont st Michel) est souvent complet et refuse des étudiants.

Ces problèmes pratiques doivent faire l'objet d'un courrier du maire auprès du service transports de la CAPI.

7 - Le haut-débit : les travaux avancent à bonne vitesse et notre territoire est plutôt privilégié sur ce sujet.

Nous remercions M. PAPADOPULO et la délégation de la CAPI d'être venu à notre rencontre et d'avoir répondu à nos questions.

Prochain conseil municipal le 10 février 2017

COMMUNIQUE MAIRIE

Journée défense et citoyenneté (JDC) :

Cette journée doit être accomplie après votre recensement, entre votre 16^e et 25^e anniversaire. Elle permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions.

Pour vous inscrire aux concours et examens de l'Etat (permis de conduire, BEP, baccalauréat, etc.), vous devez présenter votre certificat de participation à la JDC ou votre certificat d'exemption. Si vous attendez de recevoir votre convocation à la JDC, vous pouvez justifier de votre situation au moyen d'une attestation provisoire. Pour prouver la régularité de votre situation en matière de recensement, vous devez avoir l'attestation remise par la mairie au moment de votre recensement

Les filles et garçons nés en entre février 2001 sont invités à se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille.

VIE ASSOCIATIVE ET MANIFESTATIONS CULTURELLES

Associations	Date	Evénement	Contact
ASSTF	28/01/2017	Soirée tartiflette	Annie BELONY ☎ 06 31 98 65 28
	19/02/2017	ASSTF/VENISSIEUX	Dominique PAGES ☎ 06 72 81 00 30
SPORT NATURE SUCCIEU	Voir calendrier sur site	Sorties Vélos, VTT et marche nordique www.sportnaturesuccieu.fr	Stéphane BOVAGNE ☎ 06 50 42 88 95
ACCA	19/02/2017	Four à pain Centre village	Jean-François ARMANET ☎ 06 25 74 50 53

CHEZ NOS VOISINS DU VAL D'AGNY

Nivolas-Vermelle : Samedi 4 février 2017 à 20h30 - Théâtre - Le langage des sentiments par la Troupe de Chatonnay.

Du 11 février au 4 mars : Exposition – Bibliothèque de Nivolas – Isabelle Groussol - présente les travaux de ses élèves du Foyer d'Accueil Médicalisé l'Envolée de l'Isle d'Abeau.

Meyrié : le 14 février 2017 : « Le temps des Bébé » - 11h00 – Médiathèque. Moment de lecture pour les tout-petits avec les parents, assistantes maternelles et bibliothécaires.